

Le Ménestrel (Paris. 1833). 1936/12/18-1936/12/24.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

se fit illusion sur son état, mais qu'il voulut jusqu'au bout consacrer ses forces à sa femme et à ses enfants. Que ne puis-je citer quelques-unes de ces pages où se dévoilent sa grande âme et son cœur si chaud ! C'est avec la conviction qu'il devait se dépêcher, pour leur laisser un peu de pain après sa mort, qu'il redoublait de travail et de fatigue.

On sait qu'*Obéron* est sorti de cette fièvre féconde et inspirée. Pressé de tous côtés, de Paris où il avait déjà fait un séjour et promis quelque œuvre nouvelle, et de Londres où son ami Kemble lui ouvrait Covent Garden, c'est *Obéron* qu'il préféra à *Faust* et pour lequel il partit pour l'Angleterre. Voyage plein de pressentiments, autant de sa part, en dépit de la belle humeur qu'il affecte, que de celle des siens. Caroline Weber, tombant à genoux au bruit de la portière qui battait, au départ de la chaise de poste, s'était écriée : « J'ai entendu fermer son cercueil ! » — Weber arriva le 5 mars 1826..., et c'est le 5 juin, six semaines après la première représentation de son œuvre, qu'il s'éteignait à l'improviste, sans agonie. Il était à la veille de repartir, il le croyait tout au moins. Une lettre, qui n'arriva qu'après sa mort, l'annonçait en ces termes :

« Dieu vous bénisse tous et vous conserve en bonne santé ! Oh ! que ne suis-je déjà au milieu de vous !... Je t'embrasse du fond de mon cœur, ma chérie. Aime-moi bien aussi, et pense avec joie à ton Charles, qui t'aime par-dessus tout ! »

Weber avait eu à Londres ce succès, personnel autant que musical, qui le suivait partout. On peut dire que sa présence réelle avait quelque chose d'irrésistible et qu'on était d'avance épris. *Obéron* fut bien reçu, beaucoup mieux, en somme, qu'*Euryanthe* à Vienne, mais c'est toujours *le Freischütz* qui emportait les triomphes les plus éclatants.

D'autant que Weber en dirigea lui-même plusieurs fois l'exécution. Il n'est certes pas banal, aujourd'hui, d'avoir entendu un témoin de ces soirées-là. M^{me} Pauline Viardot en avait gardé le souvenir, si bref, si pâle fût-il, et elle aimait à le rappeler. Peut-être lira-t-on avec curiosité ce qu'elle m'a en quelque sorte dicté. C'est une petite fille de quatre ans qui parle, mais la mise en scène d'alors était autrement impressionnante que celle d'aujourd'hui !

« En 1826, à Londres, au théâtre... On donne un opéra, le premier que j'aie vu de ma vie. Dans une avant-scène des baignoires, je suis debout, les mains et le menton appuyés sur le rebord de la loge... Impression de salle peu éclairée, de scène sombre, le profil du chef d'orchestre se détachant très nettement, éclairé en dessous par des quinquets sur le fond sombre de la loge d'en face : une figure maigre, malade, blême, avec un grand nez qui avait l'air de disparaître tout à coup dans l'ombre et de reparaître d'autant plus blanc... Souvenir de personnages verts, de coups de fusil désagréables et subits, qui ne donnaient pas le temps de se boucher les oreilles... A une effroyable scène, où un hibou aux yeux flamboyants s'est mis à battre des ailes, en criant : « Hou hou ! », où un fantôme blanc s'est montré sur le bord d'un rocher, où un horrible monstre habillé de rouge a fait une peur affreuse à un homme en manches de chemise qui traçait des cercles par terre... ; le vent a hurlé, on a entendu des cris, des sifflements, les arbres se sont tordus... ; puis, tout à coup, tout est devenu rouge..., puis sont arrivés un tas d'êtres et de bêtes horribles, qui ont traversé le ciel en feu !... Ah ! ma foi,

je n'y ai plus tenu et je me suis mise à crier, folle de terreur... On m'a vite emmenée à la maison... Le chef d'orchestre, c'était Weber, qui dirigeait ce soir-là *le Freischütz*. »

Je n'ai suivi Weber qu'au théâtre. Pour caractériser sa force d'invention, sa richesse d'idées, que d'œuvres encore ne faudrait-il pas rappeler, pour l'orchestre, pour les instruments, pour les voix, pour le piano (concertstück, sonates étincelantes, savoureuses variations...). Il est peu d'études aussi attachantes ; car l'œuvre reflétait l'homme, en entier, et c'est la naïveté dans l'inspiration et le talent consommé dans l'exécution qui en sont les caractéristiques géniales.

Henri de CURZON.

LA SEMAINE MUSICALE

Académie nationale de Musique. — *Promenades dans Rome*, ballet en un acte et quatre tableaux de M. Jean-Louis VAUDOYER, musique de M. Marcel SAMUEL-ROUSSEAU ; chorégraphie de M. Serge LIFAR.

Ce premier ouvrage nouveau de la saison marque une heureuse réussite et a remporté le plus vif succès.

C'est l'évocation de la Rome de 1820, de la Rome de Stendhal et de Léopold Robert, en quatre tableaux que relie avec beaucoup de souplesse une suite d'intrigues destinées à servir de prétexte à la danse.

Avec une adresse extrême, M. Marcel Samuel-Rousseau a écrit une partition évoquant l'époque surannée et charmante où se trouve située l'action, partition volontairement sans surprise, sans recherches symphoniques d'ordre extra-théâtral, mais toujours conçue en vue de la danse et témoignant d'ailleurs d'une parfaite sûreté de main. On ne peut, certes, se défendre de penser parfois aux *Impressions d'Italie* de Gustave Charpentier, ne fût-ce qu'à l'occasion du solo d'alto commun aux deux ouvrages. Mais ici, l'intention n'est plus d'ordre descriptif. La musique ne recherche pas la couleur. Intentionnellement détimbrée dans son ensemble, elle se borne, en se rapprochant des tours mélodiques et rythmiques caractéristiques d'un pays et d'une époque, à en dégager de la manière la plus traditionnelle l'élément propre à mettre la danse en valeur. Et elle y parvient avec un bonheur rare.

La chorégraphie de M. Serge Lifar, servie par des décors et costumes exquis de M. Decaris, constitue une réalisation visuelle extraordinairement heureuse. On connaît la tendance à la stylisation qui caractérise les créations du jeune danseur russe. Ayant ici à illustrer plastiquement une musique d'où la stylisation est volontairement exclue, M. Lifar a su rester dans le cadre classique, sans aucune faute de goût, mais avec un étonnant rebondissement de trouvailles qui contribuent à parer l'ouvrage du plus vif agrément.

Son succès personnel, comme chorégraphe et comme danseur, a été considérable. Il fut légitimement partagé par M^{lle} Lorcía, M. Peretti, M^{lles} Simoni, Kergrist, M. Efimoff. La partie vocale est confiée à la jolie voix de M^{me} René Mahé, qui se fait entendre en coulisse, et à M. Noré, interprétant en scène une cantilène italienne qui n'ajoute pas grand'chose à l'ouvrage, mais en compromet quelque peu l'unité ; car le ballet, alors, dévie vers l'opéra.

M. Philippe Gaubert dirige l'orchestre avec son habituelle maîtrise.

Paul BERTRAND.